Concernant l'ordre du jour : La titularisation des contrôleuses et contrôleurs stagiaires.

Unilatéralement, la DG a décidé de changer les règles concernant la formation et l'affectation des contrôleuses et contrôleurs stagiaires.

Concernant les affectations, jusqu'à récemment, les stagiaires B étaient reclassés en tenant compte de leur carrière professionnelle et participaient au mouvement général de mutation.

À partir de 2019, les affectations des stagiaires B issus des deux concours internes et externes ont fait l'objet d'un mouvement dédié. Les lauréat·e·s sont affecté·e·s en tenant compte de leur rang de réussite au concours et des voeux exprimés. L'an passé la publication du mouvement de 1ère affectation a constitué un ras de marée pour nombre d'agent·e·s les mettant, par la même, en difficulté dès leur rentrée à l'ENFIP.

Ce mouvement a engendré un grand nombre de démissions pour lesquelles nous sommes toujours en attente d'un chiffre.

Les élu·e·s CGT Finances Publiques vous avaient déjà alerté sur ces problématiques dès l'annonce des nouvelles modalités d'affectation des stagiaires. Nous avons été fortement sollicités pour obtenir des dérogations sur les lieux de stage, seul moyen, pour ces dernières et derniers, d'obtenir un sursis près de leurs proches.

La deadline de la prise de poste approchant, de nombreux stagiaires font encore appel à nous pour interpeller la Direction Générale afin de modifier leur affectation. Ce à quoi nous ne pouvons malheureusement donner suite. Car le mouvement est clos depuis octobre 2019.

Et que dire des lauréat·e·s de cette année ? Celles et ceux du concours interne normal doivent rédiger, en ce moment même, leur demande de 1ere affectation.

Les concours externes n'auront cette possibilité qu'à compter du 24 août et ce jusqu'au 18 septembre. Rappelons qu'ils seront 801 et qu'ils sont extérieurs à la DGFIP et par conséquent, sans connaissances des modalités d'affectation et des règles de gestion en général !

Les élu·e·s CGT Finances Publiques dénoncent cette campagne d'affectation estivale qui privent les stagiaires d'être conseillés et aidés lors de l'élaboration de leur demande de 1ère affectation. Ce que nous pouvions faire précédemment lors de la campagne de janvier à l'ENFIP.

La CGT Finances Publiques rappelle sa revendication d'intégrer les 1ères affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

../.. suite à télécharger

fichiers: Télécharger dl_titul_2020-definitive.pdf (86.86 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Titularisation
CAP B

- A

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank